

## I.

## LE GERME

Si je ne me trompe, les chefs des deux partis politiques s'accorderaient à nous répondre : "Faites en sorte que nous n'ayons pas à créer une allocation nouvelle, (pour Laval), amenez-nous une simple transposition d'argent et nous sommes prêts à vous aider."

D'après moi, cette transposition est praticable. Elle l'est en diminuant les dépenses des Ecoles Normales, les faisant fonctionner d'après une autre méthode; sur ce chef, on pourrait facilement épargner une somme de \$10.000 à \$12.000 pour l'Université à Montréal; de \$10.000 à \$12.000 pour l'Université à Québec: et qui sait? peut être plus.

Peut-être aussi serait-ce l'occasion de régler quelques petites questions, embarrassantes pour le présent, pleines de danger pour l'avenir.

(Lettre de l'abbé Proulx à Mgr Fabre, 9 Sept. 1891)

## II

## NOMINATION D'UNE COMMISSION

Mgr Fabre et Mgr Bégin nommeront une commission (1) pour étudier le moyen d'aborder le gouvernement, peut-être de suite, probablement un peu plus tard. Pour ménager bien des susceptibilités, la commission n'aura pas pour mission d'examiner directement la modification des Ecoles Normales, rien n'empêchera qu'un des membres n'amène cette question au cours des études qu'ils feront. Un avis de motion au Conseil de l'Instruction Publique demande un Bureau d'Examineurs nommés par les Evêques pour l'octroi des diplômes aux membres des communautés religieuses. Il pourrait y avoir une combinaison qui faciliterait la modification des susdites écoles et ferait disparaître de notre système scolaire les germes d'un dualisme dangereux. Dans tous les cas, il y a là matière à une étude intéressante et salubre; c'est le programme de cet hiver. (2) C'est une mine où nous pourrions puiser à pleines mains.

Les deux dernières années ont fait la préparation éloignée, nous sommes actuellement dans la prochaine. Avant longtemps, nous serons au fort de l'oraison. Il faudra bien que sorte la conclusion pratique, certainement une allocation, probablement une amélioration du système normalien.

(Lettre de l'abbé Proulx à son secrétaire, 14 Sept. 1893).

## III

## LA TENTATION

Je ne vous cacherai pas que j'ai une espérance, c'est

(1) Cette commission n'a pas été nommée, pour des raisons, paraît-il, de prudence.

(2) Le bon Dieu, pour le moment, en a décidé autrement; mais, sous le bon plaisir de sa sainte volonté, partie remise n'est pas partie omise.

que, avant longtemps, vous serez installés, Messieurs de l'Ecole Polytechnique, sur la rue Sherbrooke, bien mieux que sur la rue St Denis, dans un endroit bien autrement pittoresque et solitaire. Ce n'est qu'une espérance, mais la bonne Providence m'a tellement habitué à voir réaliser mes espérances que j'attends en confiance.

(Lettre de l'abbé Proulx au Principal Archambault 9 Nov. 1893).

## IV

## OFFRE INSINUANTE AU RECTEUR

A propos du plan des Ecoles Normales, après plusieurs communications, je vous dis que je demandais à Mgr Bégin de nommer, conjointement avec Mgr Fabre qui agréait la chose, une commission pour étudier la chose, et j'ajoutai : "Si vous voulez en parler à Mgr l'Archevêque de Cyrène, la porte vous sera ouverte." Je fis, au sortir de votre chambre, cette proposition à Mgr Bégin. Depuis, silence. Dois-je conclure de ce calme morne qu'on ne veut pas s'occuper du projet, nulle part? Je l'avoue, c'est peut-être plus prudent. Toutefois, j'abhorre la prudence qui nous mène tout doucement à des impasses insolubles. Je n'ignore pas les orages que j'accumule sur ma tête. Seriez-vous prêt, Monsieur le Recteur, à en prendre votre petit part?

(Lettre de l'abbé Proulx au Rév. Laflamme, recteur.)  
10 Novembre 1893.

## V

## MARIAGE D'INTERET

J'ai vu à propos des Ecoles Normales MM. X. & X. et tous abondent dans mon sens et même plusieurs vont plus loin que moi. Pour le moment je ne puis les suivre en dehors des limites des Ecoles Normales, réservant ma liberté d'action pour l'avenir.

"Le point difficile, dit M. X., c'est que l'homme ou le parti politique qui va toucher à ce nid de guêpes pourra bien en souffrir" Je le trouve un peu prudent; mais, c'est possible.

"Cette question est du ressort, ajouta-t-il, des Evêques et du Conseil de l'Instruction Publique; que les Evêques de la province de Montréal nous écrivent; je les verrai au conseil de l'Instruction Publique; ce sera un moyen de lui imposer l'étude de la question."

Je lui proposai un projet de lettre pour les évêques dont il se déclara satisfait; je le présenterai à leur signature jeudi prochain à Sherbrooke. Ils feront ce qu'ils voudront. S'ils ne signent pas maintenant, agissant tranquillement sous la dictée de la prudence prévoyante, ils signeront plus tard sous le coup de la